

La Régionalisation française de l'Ontario

Marc Gendron

Numéro 14, février 1981

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/43890ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Théâtre Action

ISSN

0227-227X (imprimé)

1923-2381 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gendron, M. (1981). La Régionalisation française de l'Ontario. *Liaison*, (14), 18–19.

CONTRAT

ENTRE: L'Office national du film du Canada
ci-après désigné sous le nom de 'l'Office' **d'une part**

ET les gens de l'Ontario

ci-après désigné(e) sous le nom de Contractant **d'autre part**

ATTENDU QUE L'Office est désireux de
produire des films en région;
que ces films seront programmés à même la région,
ceci par des représentants du Contractant

ATTENDU QUE Le Contractant est disposé à passer un contrat avec l'Office afin de lui
procurer les services ou fournitures susmentionnés.

LA RÉGIONALISATION FRANÇAISE DE L'ONTARIO

Cet article se veut une rétrospective du chemin parcouru par le programme de la Régionalisation française de l'Office National du film en Ontario. Créé depuis maintenant sept ans, d'un subside fédéral, ce programme a été tantôt sujet à des critiques de la maison de direction à Montréal, tantôt l'objet de coupures brutales. Organisé par volonté communautaire, coordonné par un producteur dont les bureaux sont à Toronto, la Régionalisation française de l'Ontario peut témoigner d'une quantité et d'une qualité de films respectables. Nous en profiterons pour revenir sur les événements récents, les progrès et questionner les prochains développements du cinéma régional.

La création des Régionalisations remonte à une initiative de la production anglaise qui demandait l'ouverture de bureaux de production décentralisés. Le Secrétariat d'État, en fonction du programme de répartition des subventions

fédérales, donne également subside pour un programme parallèle du côté francophone.

La Régionalisation française est créée en Acadie, en Ontario et au Manitoba (pour la région de l'Ouest). Ce programme s'appuie sur la structure déjà existante qu'est l'Office National du Film, il alloue spécifiquement un budget de départ de \$105,000. Trois bureaux sont ouverts, des postes de producteurs et de secrétaires sont créés. Ce maigre budget devra être géré dans chacune des 3 régions par des Comités d'Action Régionale (C.A.R.) composés de gens du milieu et d'organismes. Ces comités ont pour mandat de dépister des talents et de programmer une production cinématographique régionale (1). Si dans certaines régions les cinéastes se battent pour être représentés au C.A.R., en Ontario, cette participation est acceptée dès le départ par M. G.A. Prud'homme, le producteur d'alors.

En 1978, le programme subit des cou-

pures budgétaires imposées et que l'ONF applique brutalement. Les Régionalisations avaient déjà eu à se défendre devant la mauvaise volonté du bureau de Montréal. Des refus, des retards étaient fréquents. La direction venait de tenter de rapatrier pour elle le travail de programmation de films assumé aux Comités d'Action Régionale (C.A.R.). Pourtant pendant quatre années les Régionalisations avaient travaillé et/ou produit un total de 78 films sur un budget ayant péniblement atteint les \$250,000.

Mais cette fois, c'est toute la Régionalisation française qui est menacée. Le président André Lamy justifie ces coupures par l'absence de compétence professionnelle en région. Il ne reconnaît pas de viabilité culturelle en Ontario et dans l'Ouest même s'il le fait en Acadie. Désormais l'entrée de nouveaux pigistes sera stoppée et la réalité des minorités françaises hors-Québec sera interprétée par des cinéastes professionnels

du Québec ou d'ailleurs (2). M. André Lamy évoque des coûts de production qui sont plus élevés de 50% ici qu'à Montréal, avec un résultat d'une qualité moindre. Il est trop dispendieux de former de nouveaux cinéastes, estime-t-on.

Les réactions sont vives à travers l'Ontario français. Un Regroupement d'Action pour le Cinéma (R.A.C.) est formé aussitôt par les intéressés à la survie du cinéma régional. Il obtient l'appui des organismes et groupes franco-ontariens, publie un manifeste démontrant à la fois l'importance de l'expression de notre cinéma et l'effet catastrophique des coupures. En collaboration avec le C.A.R., il fait des pressions sur les paliers de gouvernement à l'aide de lettres, de rencontres, de campagnes de presse.

Il estime que la direction de Montréal fait preuve d'ingérence en évoquant les coûts excessifs d'un budget qui lui échappe, qu'elle manifeste sa mauvaise foi en refusant un programme de formation qui a produit 19.5 films/année sur un budget minime. Elle ferme la porte à la relève et promouvoit l'inégalité culturelle.

Le Secrétariat d'État, à la suite de ces nombreuses pressions, renverse la décision de la Production Française. Devant le portefeuille vide de celle-ci, le ministre octroie aux Régionalisations une subvention de \$250,000 pour l'année qui vient. De plus, la Régionalisation Française fait désormais partie intégrante de l'Office National du Film, relevant toujours du bureau de Montréal. La bataille a été dure, on a dû réduire le nombre d'employés, le budget accuse un recul en coûts réels, mais c'est gagné.

La Régionalisation/Ontario redémarre en 1979. Ses relations avec la maison de la Production Française à Montréal demeurent difficiles. Le mandat de dépistage et de formation de talents régionaux, qui revient au C.A.R., devient une façon de limiter la production régionale à un caractère semi-professionnel. 9

Le projet Théâtre-Vision est lancé à ce moment. Il s'agit d'une collaboration entre la Régionalisation/Ontario, l'Office de Télévision Éducative de l'Ontario (OTEO-TVO) et Théâtre-Action, dans le but de permettre la formation en scénarisation.

Six projets de scénarisation sont choisis, les scénarios s'écrivent durant l'été '80. Face aux réalités budgétaires et à l'ampleur du projet, le producteur de la Régionalisation/Ontario se dit prêt à produire un film. La co-production de ce projet devient impossible devant la non-concordance des échéances avec le principal collaborateur, l'OTEO. Les ententes n'ont pas abouti à temps, les scénaristes impliqués dans le projet demeurent les laissés-pour-compte. En définitive, un seul scénario "Le départ de 89", de Pierre Albert sera produit par l'OTEO.

Pour la Régionalisation, cet épisode est ponctué de frictions avec la Production Française de Montréal. La maison de direction impose sa conception de la qualité professionnelle. De plus le mandat de formation des Régionalisations limite les projets de films de nos cinéastes expérimentés, et ce à cause du budget minime disponible. Les projets dépassant la norme rebondissent au Comité du Programme à Montréal pour y être refusés. Si on regarde de 1975 à 1978, la Régionalisation/Ontario avait généré des fonds extérieurs à son allocation de \$105,000. En 1980, en plus des apports d'organismes tels le Conseil des Arts du Canada, celui de l'Ontario, le Ministère de l'éducation, ou de compagnies privées, la Régionalisation/Ontario tente de négocier des ententes de co-production (avec l'OTEO par exemple); cela lui est refusé par la direction de Montréal. Pourtant dans le contexte actuel de ses finances, celle-ci fait figure de parent pauvre. On n'hésite quand même pas à critiquer les compétences en région, tout en leur faisant sentir le poids du carcan. Quoiqu'il en soit, le nouveau producteur délégué, Paul Lapointe, affirme avoir établi des bases solides pour la production régionale. Avec son système de paliers de production proposé au début de l'année 1980, il dit permettre une enveloppe budgétaire aux projets selon l'expérience du cinéaste. Un premier film se

voit assigner \$30,000, un cinéaste du troisième niveau, le dernier, peut travailler avec \$125,000 de la Régionalisation/Ontario. Les paramètres ainsi organisés devraient rendre plus efficace le mandat de formation de nouveaux cinéastes. Cette structure ne reconnaît pas cependant l'expérience extérieure à l'ONF.

La production de films en Ontario français devient de plus en plus intéressante par sa qualité. On produit certes de petits films, il s'agit souvent de documentaires, avec des techniques de tournage en direct, dont certains ont un impact établi. Nos cinéastes d'expérience travaillent de plus en plus en fonction du traitement fictif. Les thèmes développés deviennent plus personnalistes, faisant intervenir le milieu comme espace habité. Ce choix engage plus de travailleurs culturels et de techniciens, favorisant en retour un meilleur produit. Cette orientation cadre bien avec la tendance générale du cinéma indépendant. Le documentaire reste une bonne école, une recherche, une écriture de base, mais la fiction privilégie cette capacité à rejoindre un grand nombre de spectateurs, au-delà du cercle des initiés. Entre le système de distribution communautaire et marginal de l'ONF et une timide entrée sur le marché, il y a la différence entre la tradition de diffusion gratuite et celle de la promotion sur un marché plus vaste de nos films. Il s'agit donc d'un désir de nos cinéastes, face à un système de distribution qui ne changera malheureusement pas sous peu.

Cette année donc, la Régionalisation/Ontario sera plus autonome quant à la production de ses films. On s'attend aussi à ce que le Conseil des Arts de l'Ontario redéfinisse sa politique de subvention au cinéma, en fonction d'un rôle plus ouvert au public.

C'est dans ce contexte qu'on produira quelques projets et que les films de 1980 viendront ajouter à notre culture.

Marc Gendron

sources:

1. *Cinémanifeste du Regroupement d'Action Régionale*, 1978.
2. *Entrevue de Radio-Canada avec André Lamy*, 26 septembre 1978.

